



VITAL'ACT-3S / VEHIS

INFORMATION

Evolutions réglementaires

27 juin 2018

Chers partenaires / utilisateurs,

Ingenico Healthcare/e-ID informe ses clients, partenaires et utilisateurs d'une évolution réglementaire applicable au 1^{er} juillet :

- **FR160** : cette évolution réglementaire est destinée aux masseurs-kinésithérapeutes, et prévoit la création de deux nouveaux forfaits complémentaires (FAD et FRD) ainsi que la modification des coefficients sur les actes AMS, AMC et AMK.

Cette évolution réglementaire bénéficie de procédures manuelles et d'outils d'accompagnement vous permettant de garantir la continuité de facturation. Nous vous informons que la modification des coefficients sur les actes AMS, AMC et AMK provoquera un forçage lors de la réalisation de la facture, sans impact sur l'acceptation de la FSE.

Ingenico Healthcare/e-ID invite les professionnels de santé concernés à prendre connaissance de ces outils d'accompagnement via le réseau de distribution ou de les consulter directement sur notre site Internet <https://healthcare-eid.ingenico.com> dans la rubrique « Support / Pour les professionnels de santé » (paramétrage de votre TLA : procédures manuelles).

Cette évolution réglementaire sera intégrée dans les prochaines versions de nos TLA.

En vous remerciant de votre confiance.

L'équipe Support Client
Ingenico Healthcare/e-ID